

**Procès-verbal de la
157^e Assemblée générale ordinaire,
sécurisée et inscrite sur la blockchain,
tenue le mercredi 13 avril 2022
au Centre de congrès de Palexpo**



Gilles RUFENACHT, président de la CCIG, souhaite la bienvenue aux participants et se réjouit de pouvoir les accueillir à nouveau en présentiel.

Il salue le directeur de Palexpo, qui a mis le Centre de congrès à disposition tant dans le cadre de la pandémie que pour l'accueil des réfugiés ukrainiens. Il remercie l'ensemble des collaborateurs de la CCIG. Il poursuit en soulignant que la CCIG est devenue au fil du temps un super-département de l'économie, au service des entreprises genevoises.

Ce rôle encore renforcé a démontré son utilité en particulier pendant la crise. Cela devrait donner des idées quant aux réformes profondes que l'Etat devra engager dans les années à venir.

A l'heure du bilan, il souhaite rendre hommage aux conseillers d'Etat, actifs tout le long de la crise sanitaire. Il relève l'excellent exercice fiscal du canton, dû à l'excédent de recettes, récemment annoncé, imputable essentiellement à la fiscalité des entreprises et il rappelle à cette occasion que la CCIG avait été un fer de lance du combat en faveur de RFFA. Il se réjouit de travailler avec Nathalie Fontanet. Il rend également hommage à Mauro Poggia, pour son engagement sur le front de la santé, associant prises de décisions constantes et communication soutenue avec la population. La pesée d'intérêts qu'il a fallu opérer constamment, alliée à une coopération public-privé réussie, fait que tous les patients, Covid ou non, ont pu être soignés. Le président salue le fait que le conseiller d'Etat ait fait confiance au secteur privé, pour l'ouverture de centres de dépistage et de vaccination. Enfin, le président salue la décision de Serge Dal Busco de créer de nouvelles pistes cyclables au cœur de la pandémie. Il conclut en disant que la crise a montré que la politique est une chose noble et utile et que les entrepreneurs ont une responsabilité : le devoir de s'intéresser à la politique et de s'y impliquer, à quelque niveau que ce soit. Il salue la nouvelle génération qui pousse à se préoccuper de sujets tels que le congé parental, le partage du travail, la santé au travail, le partenariat social, la reconversion professionnelle. Tous ces thèmes doivent être traités pour rendre les entreprises encore plus attractives et ne pas laisser la place à des initiatives dangereuses et excessives.

Avant de passer à la partie statutaire, pour s'assurer que tout le monde ait bien compris comment allait fonctionner le vote en ligne, Gilles RUFENACHT invite les participants à répondre à la question test.

« Avez-vous passé une bonne journée ? » (Oui / Non / Abstention)

1. Ouverture de l'Assemblée par le président de la Chambre

Présidence : Gilles RUFENACHT, président de la CCIG

Le président déclare ouverte la 157^e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est adopté.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 2021

Le procès-verbal du **12 avril 2021** a été, comme annoncé, mis à la disposition des Membres sur le site internet de la CCIG. Il est approuvé sans modification.

3. Rapport d'activité de la Direction

Présenté par Vincent SUBILIA, directeur général

Après les salutations d'usage, Vincent Subilia entame son rapport en rappelant que les votes lors de cette AG seront sécurisés grâce à la blockchain.

Rappelant que le Covid a encore marqué l'année 2021 et le début de 2022, il rappelle que la CCIG a poursuivi ses efforts au service des entreprises genevoises de trois manières : avec une offre de prestations gratuites (« guichet-conseil Covid », puis « Cellule lémanique d'aide à la reprise » sous forme d'accompagnement gratuit d'accompagnement à la digitalisation), en faisant entendre avec vigueur la voix des entreprises, au travers de prises de position, notamment pour demander la levée

de l'obligation de télétravailler et en lançant une campagne d'encouragement à la vaccination, basée sur des témoignages de personnalités .

Il souligne que la résilience de l'économie genevoise face à la pandémie a d'ailleurs fait l'objet de l'Etude économique 2021, que la CCIG publie conjointement avec la BCGE, en collaboration avec l'OCSTAT.

S'agissant de la durabilité, thème que la CCIG a empoigné il y a longtemps déjà, tant sous l'angle pratique que théorique, le directeur général rappelle que 2021 a vu la célébration des dix ans des Rencontres du management durable, que la CCIG pilote conjointement avec l'Etat de Genève et la HEG. En 2021, des services d'accompagnement à l'identification et à la mise en œuvre de mesures de développement durable, à l'enseigne du « Diagnostic Durabilité », ont été lancés.

L'année 2021 a également vu la publication de la seconde partie de l'étude intitulée « Le bien-être durable. Quelle croissance pour Genève ? ». Empirique, elle a pour objet de comprendre, au moyen d'une enquête auprès des entreprises genevoises, la manière dont les acteurs économiques considèrent la croissance et les changements qu'ils sont susceptibles d'engager en matière de développement durable.

Au chapitre des votations, Vincent SUBILIA s'est félicité du succès dans les urnes de l'Accord de partenariat économique entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie, du rejet des deux initiatives « Pour une eau potable propre et une alimentation saine » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ». Le refus massif de l'initiative « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital » (Initiative 99%) a démontré que les électeurs avaient bien compris que l'initiative aurait mis en péril le tissu économique suisse du fait d'une taxation excessive et arbitraire. Malheureusement, les votations portant sur l'aménagement en ville de Genève ont connu un sort tout autre, avec le refus du projet de « Clé de Rive » et de la Cité de la musique. Le directeur a également regretté le rejet de la Loi sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2) ainsi que le refus de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins. Ce vote négatif met un terme à la possibilité d'ouvrir trois dimanches par année, en particulier avant les fêtes de fin d'année. Il démontre que la population ne comprend pas les enjeux pour le commerce de détail local.

S'agissant des infrastructures, est née en février 2022, l'Association économique romande pour une infrastructure aéroportuaire performante (AERIA+). Résultat des efforts de la CCIG, qui a initié ce projet et fédéré les principales associations économiques romandes (CVCI, FER, GEM, Centre patronal), ainsi que de la Fondation pour Genève. L'association a désormais vocation à réunir le plus grand nombre d'entreprises comptant sur une plateforme aéroportuaire performante et un réseau de desserte de qualité pour exercer leur activité économique. Le positionnement de l'association se veut régional, économique et tourné vers des solutions pragmatiques permettant notamment de concilier les nuisances environnementales avec des capacités et des performances répondant aux besoins de l'économie.

En matière de commerce international, pour faciliter la vie des exportateurs, notamment les PME, la CCIG a étoffé son offre de formations et propose désormais, en association avec Form-Inter, un cycle de six modules spécialisés. Les personnes qui auront assisté à l'ensemble du parcours de formation se verront décerner un Certificat CCIG en commerce international. Une newsletter dédiée au commerce international est également diffusée mensuellement.

Outre les formations en commerce international, la CCIG s'est également associée à Cursus Formation pour proposer à ses Membres des formations permettant de développer ses compétences en management et leadership. Enfin, en partenariat avec la CVCI et les Conseils d'Etat des cantons de Vaud et Genève, une formation « Mobility manager » destinée aux collaborateurs d'entreprises en charge de l'élaboration d'un plan de mobilité au sein de leur structure a été créée.

4. Comptes de l'exercice 2021, rapport du trésorier, approbation des comptes 2021 et du budget 2022

Rapport du trésorier, Olivier DUNANT

Les Membres ont eu la possibilité de lire les comptes et le rapport d'audit de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, qui sont disponibles sur le site internet de la Chambre.

Le compte d'exploitation 2021 de la CCIG présente des recettes d'un total de CHF 5 518 932, en hausse de 8,5% par rapport à 2020 (CHF 5 087 692) ; elles n'ont toutefois pas retrouvé le niveau pré-pandémique de 2019 (CHF 6 137 141). Plus de la moitié des recettes est constituée des émoluments perçus pour les carnets ATA, CITES, certificats d'origine et autres légalisations. Les cotisations des Membres, quant à elles, demeurent la deuxième source de recettes.

Le montant total des dépenses d'exploitation à charge de l'exercice s'élève à CHF 5 789 905, en hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent (CHF 5 601 966).

L'exercice se clôture, après amortissements et dissolution de provisions, sur un résultat négatif de CHF -70 776.

Le bilan au 31 décembre est sain. La Chambre est propriétaire de la Maison de l'économie, qui constitue une réserve importante. La situation de la Chambre est saine. Son but n'est pas de réaliser des bénéfices mais de rendre des services aux entreprises du canton.

Le budget 2022 prévoit des recettes d'exploitation de CHF 6 millions, en augmentation de 10% par rapport aux recettes 2021.

Gilles RUFENACHT remercie le trésorier.

Il n'est pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation.

Le président passe au vote. L'Assemblée approuve ces objets à une vaste majorité.

5. Décharge au Comité

Gilles RUFENACHT passe au vote de décharge du Comité, en rappelant aux membres du Comité qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter. A une très vaste majorité, l'Assemblée donne décharge au Comité pour l'exercice 2021.

Au nom de ses collègues du Comité, le président remercie les Membres de leur confiance. Il en profite également pour remercier la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année.

6. Désignation du contrôleur aux comptes

La Société fiduciaire d'expertise et de révision SA a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la dixième année consécutive à entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Comité et les collaborateurs de la Chambre. Par conséquent, le Comité propose de renouveler son mandat pour une année.

L'Assemblée accepte à une vaste majorité le renouvellement du mandat pour un an. Le président remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer à nouveau avec elle.

7. Election des organes

7.1. Election de la présidente

Gilles RUFENACHT passe tout d'abord à l'élection du président et indique que le Comité propose Laurence DE LA SERNA. Il rappelle que le Comité a prévu d'opérer une présidence tournante et que la vice-présidente 2021 devient donc la présidente pour l'année 2022.

Mise aux voix, la candidature de Laurence DE LA SERNA à la présidence est acceptée à une très vaste majorité.

Gilles RUFENACHT félicite Laurence DE LA SERNA et lui passe la parole.

Laurence DE LA SERNA

Laurence DE LA SERNA remercie le Comité, le Conseil économique et les collaborateurs de la CCIG. Elle relève ensuite que pandémie et guerre ont confronté la société, et les entreprises, à des défis insoupçonnés. On voit que ces situations, qu'on ne pensait pas probables, se sont produites. Elles nous obligent à un retour aux fondamentaux : assurer l'approvisionnement alimentaire, l'approvisionnement énergétique, au cœur des préoccupations.

Elle rappelle que l'existence d'infrastructures de qualité est clé pour notre tissu économique. Ainsi, particulièrement heureuse que l'association Aeria+ ait pu voir le jour. Genève a besoin d'un aéroport performant. Celui-ci est devenu un enjeu politique mais il ne faut pas oublier qu'il est d'abord un outil dont les entreprises de Genève – et au-delà – ont besoin pour assurer leur activité.

Pour elle, l'une des leçons de la pandémie est que les sociétés occidentales n'avaient peut-être pas bien mesuré les conséquences de la désindustrialisation et de la perte de capacités productives. La course à la production la moins chère se révèle parfois coûteuse au final. Genève a de nombreux atouts pour maintenir et développer ses capacités industrielles, comme le montrent les émissions Le Monde de Demain, auxquelles la CCIG est partie prenante au travers de l'association Industrie-Genève dont elle est membre fondateur.

Enfin, elle plaide pour une meilleure prise en compte de la jeune génération d'entrepreneurs, dont tout le monde a à apprendre, et pour le développement du dialogue intergénérationnel. Les jeunes ont des outils et des manières de penser différentes de la génération précédente, peut-être avec plus d'agilité, et dont on vient de voir au cours des dernières deux années à quel point elle est indispensable à la survie des entreprises. Mais les anciens ont aussi des compétences et une expérience bien utiles pour les jeunes. Raison pour laquelle l'initiative Générations CCIG, déjà mentionnée, est chère à son cœur et sera poursuivie.

7.2. Election du vice-président

Conformément aux statuts, la présidente passe à l'élection du vice-président. Elle propose Gilles RUFENACHT.

L'Assemblée élit Gilles RUFENACHT à une très vaste majorité.

7.3. Election au Comité

Pour mémoire, les mandats sont d'une durée de trois ans. Les membres du Comité ayant été élus en 2019 se présentent pour un deuxième mandat en vertu de l'art. 16 des Statuts.

Il s'agit de :

- Claude BAGNOUD
- Olivier DUNANT
- Fred HERREN
- Marc VAN HOVE

L'Assemblée élit ces quatre personnes à une vaste majorité.

La présidente rappelle que le Comité est en outre constitué de Mesdames Isabelle HARSCH et Anne-Claire BISCH.

7.4. Election au Conseil économique

Ce Conseil est représentatif de l'économie genevoise et doit être composé de personnes ayant les compétences pour traiter des sujets inhérents aux activités de la CCIG.

Le Conseil économique agit comme groupe de réflexion pour l'avenir de l'économie genevoise, respectivement suisse. Son but est d'élaborer la vision économique et les enjeux que la CCIG souhaite défendre.

Les mandats sont également de trois ans. Les personnes élues en 2019 se présentent pour un deuxième mandat, ainsi que l'art. 22 des Statuts leur en donne la possibilité.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs Sébastien AESCHBACH, Ron AUFSEESSER, Christophe BARMAN, Philippe BENTELE, Eveline BRECHTBÜHL, Alexandre DE RAEMY, Philippe ECHENARD, Pia EFFRONT, Fabrice EGGLY, Livio ELIA, Olivier EMCH, Antonio GAMBARDELLA, Samuel KOENIG, Fabrice LÉGER, Pierrick LEPRINCE, Raymond LORETAN, Nicolas TAMARI.

8. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition individuelle ou question n'ayant été reçue, le président déclare close la partie statutaire de cette 157e Assemblée générale.

Au vu de l'actualité géopolitique, une parenthèse sur l'Ukraine est ouverte avec la présentation d'une association œuvrant pour les réfugiés.

Ensuite, conformément à l'usage, un membre du gouvernement cantonal a bien voulu répondre à l'invitation de la CCIG et apporter un message de la part du Conseil d'Etat en la personne de son président, Serge DAL BUSCO.

Message de Serge DAL BUSCO, président du Conseil d'Etat

Vincent SUBILIA remercie le président du Conseil d'Etat de son message chaleureux. Il rappelle que le mardi 20 septembre prochain auront lieu les désormais Grands Prix de l'économie au BFM. Il termine en remerciant la présidente, le Comité, le Conseil économique et les Membres, qui font la vitalité du tissu économique genevois.